

ASSEMBLÉE NATIONALE30 novembre 2017

PLFR POUR 2017 - (N° 384)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 385

présenté par
M. Giraud
-----**ARTICLE 9**

À l'alinéa 33, substituer aux mots :

« à compter du 1^{er} octobre 2018 et jusqu'au »

les mots :

« entre le 1^{er} octobre 2018 et le ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.